

ACTORS.LU asbl

Association des Acteurs et actrices du Luxembourg

10 , avenue Guillaume L-1650 Luxembourg

www.actors.lu

ACTORS.LU demande aux responsables de la publication du KEP de bien vouloir publier les présents commentaires sur le site internet du KEP et demande à ce que le KEP 1.0 sera accessible au moins 10 jours avant la présentation officielle prévue pour le 27 septembre 2018.

Actors souhaite se positionner dans un rôle participatif et non seulement consultatif. Les acteurs culturels ont un véritable rôle à jouer dans la mise en œuvre du KEP.

En ouverture du programme du KEP il est dit que un des défis du plan est : « d'encourager la participation de la société civile, des professionnels et des réseaux de la culture ». Il nous semble que ce point n'est pas assez développé de manière concrète dans le plan.

Il semble important aujourd'hui que le Ministère prenne une position claire sur le devenir de la Culture au Luxembourg et qu'elle engage enfin avec force une politique audacieuse et volontaire.

Réactions assises culturelles ACTORS

Recommandation 1 : Établir la structuration et le fonctionnement d'un ministère de la culture « nouvelle génération » et Création d'un département évaluation et statistique:

Actors est d'avis qu'il est très nécessaire d'établir une vision stratégique et ambitieuse par le Ministère de la Culture de sa politique culturelle avec des échéances à court terme et long terme (5, 10, 20 ans) afin d'impacter le secteur avec des projets audacieux et de donner au pays un rayonnement à l'international.

Il est donc important de passer à une administration qui devient active en stratégie.

Sans encourager l'évaluation quantitative des projets qui irait peut être à l'encontre de la mission artistique, un bilan permettra de se positionner et d'avancer. Juger de la non efficacité d'un projet ouvre la possibilité d'une re-allocation des fonds à d'autres projets.

Recommandation 2 : Simplifier le processus administratif au sein du Ministère de la Culture

C'est un point qui intéresse Actors afin de rendre les démarches plus efficaces ; une plateforme électronique de type « Aides aux comédiens ou guide de l'artiste » regroupant toutes les aides des différentes institutions et démarches à suivre pourrait être envisagé

Recommandation 3 : Mettre en place un comité interministériel de la Culture **« Peuvent être invités à des fins de consultation des représentants d'organes non ministériels tels que des représentants de l'université etc. »**

Actors serait d'avis qu'il y ait un représentant de chaque secteur de la culture (arts du spectacle, audiovisuel, arts plastiques etc.) au sein de ce comité, afin qu'ils puissent ainsi apporter leurs compétences spécifiques et concrètes et leurs connaissances du terrain et rapporter ainsi les besoins et observations ressentis par le secteur à l'intérieur du pays comme à l'extérieur du pays.

Recommandation 5 : Mener une réflexion juridique sur les formes juridiques et le fonctionnement des institutions culturelles.

Actors est d'avis que les mandats des directeurs des Théâtres et des institutions culturelles soient renouvelables (une 1 ou 2 fois, selon les bilans) pour créer une dynamique continue, et se prémunir de rapports de subordination entre les directions et les artistes qui peuvent devenir contre productifs.

Recommandation 7 : Redéfinir la politique de subventionnement assuré par le Ministère de la Culture en charge de l'animation et de la structuration de la vie culturelle

Nous tenons à rappeler que Actors, créé en 2010 a pour vocation de défendre les intérêts de ses membres auprès des institutions dont ils dépendent et de promouvoir ses talents.

Actors est un partenaire du Filmfund et a fait partie de la table de négociations pour le nouveau dispositif d'aides et subventions (AFS). Elle est membre de la Filmakademie avec deux représentants .

Actors gère une plateforme des comédiens qui est un outil aussi bien pour ses membres que pour les producteurs, réalisateurs, metteurs en scène (cinéma / théâtre)

Recommandation 9 : Fonds pour la création artistique et culturelle

Actors est en accord avec l'ASPRO et voit « la nécessité » de plusieurs fonds de création et se prononce contre la création d'un fonds unique pour plus de dynamiques, d'indépendance et de ressources.

Il faudrait des experts dans ces fonds d'attributions (notamment un % d'étrangers pour éviter une concentration de pouvoirs des membres de ces commissions qui sont aujourd'hui pour la plupart également responsables des maisons de productions) dans les conseils de sélection des projets avec des mandats d'une durée de 4 /5 ans, renouvelables.

Il serait très intéressant, comme ce qui est pratiqué depuis peu dans le secteur de l'audiovisuel, que les artistes eux-mêmes puissent être porteurs de projets et puissent introduire des demandes de financement et non pas seulement par les maisons de productions.

D'autre part : une branche « relations internationales » pourrait garantir une meilleure visibilité à l'étranger

Recommandation 10

Réaliser un état des lieux de la création au Luxembourg

Actors comme ASPRO encourage l'établissement d'une analyse des budgets de créations et de productions de chaque institution culturelle.

Recommandation 11

Renforcer la collaboration à des échanges internationaux

Actors souhaiterait prendre part à la réflexion concernant la présence d'artistes à l'international. Des initiatives sont prises pour ouvrir le champ de représentations et de présence des artistes à l'extérieur du pays, cependant des initiatives prises récemment notamment avec la grande Région (ex. mutualisation des lieux de diffusions à Avignon) ne trouvent pas pour l'instant le relai nécessaire à poursuivre une politique audacieuse.

Le pays a besoin d'accords avec de nouveaux partenaires internationaux.

Recommandation 12

Mettre à disposition des espaces de travail pour les artistes

Actors comme Aspro encourage cette recommandation.

L'aménagement des salles de création/répétition à long terme doit être en adéquation avec les besoins réels des artistes.

Recommandation 13

Augmenter le nombre de résidences d'artistes dans les structures luxembourgeoises

Actors est très favorable à cette proposition

Il sera important de définir la mission de l'artiste ainsi que de celles des maisons d'accueil.

Il serait intéressant d'analyser et de s'appuyer sur ce qui se fait à l'étranger, en France notamment, où les artistes en résidence obtiennent un financement pour le développement de leurs projets en contrepartie desquels, ils offrent des ateliers avec les écoles ou les

associations de quartier ; ce qui crée une formidable dynamique dans les villes et placent la culture comme acteur essentiel et vital à son rayonnement et à son développement.

Recommandation 15

Mettre en place un système de décernement de prix mettant en valeur les créations culturelles et artistiques

Actors a cette année obtenu de la part de la Filmakademie de décerner un prix d'interprétation, ce qui valorise le métier et lui donne sa place entière au sein de la création d'une œuvre cinématographique. A ce même titre et comme pour le prix Servais qui récompense une œuvre littéraire, il serait peut être intéressant de décerner un titre pour les Arts du spectacle : « par ex. artiste de l'année » et ce dans la perspective de donner toujours plus de place au rayonnement de la Culture dans le pays.

Revendication 16

Mener une réflexion sur l'instauration de quotas pour renforcer la présence d'artistes luxembourgeois ou vivant au Luxembourg dans la programmation des institutions culturelles et des stations de radios et de télévision

Oui pour cette réflexion sensible

Nous avons appuyé cette demande auprès du Filmfund qui a été pris en compte dans les nouvelles aides (Refonte du système AFS), nous allons pouvoir voir dans les mois qui viennent de l'impact sur l'engagement des comédiens dans les productions à venir. Les Théâtres de la Ville offrent aujourd'hui dans les nouvelles coproductions des places pour les artistes luxembourgeois, et cela doit se développer dans toutes les maisons de productions du pays.

Les stations radios sont une très bonne piste, il serait alors nécessaire d'augmenter ses budgets pour la création de pièces radiophoniques ou lectures...

Concernant la valorisation du travail culturel et la professionnalisation

Recommandation 17

Réformer la loi du 19 décembre 2014 relative 1) aux mesures sociales au bénéficiaires des artistes professionnels indépendants et des intermittents du spectacle 2 (à la promotion de la création artistique

Actors pourrait faire partie de cette commission,

Recommandation 18

Introduire une « TVA culturelle »

La baisse de la TVA est vitale pour le secteur, notamment pour les petites structures qui engagent une grande partie des comédiens et comédiennes à l'année, cela pourra créer du travail en plus pour les acteurs ou permettre une augmentation des salaires (qui sont, nous pouvons le rappeler, très bas ; à la limite du revenu minimum.)

Recommandation 19

Créer un guichet unique de conseil et d'information

Action positive

Recommandation 20 sur la formation continue des artistes.

La formation continue fait partie de notre métier et doit être largement soutenue. Actors a organisé l'année dernière une formation face à la caméra financé par le Filmfund. Ce type de formation et de soutien sera reconduit à l'avenir pour donner aux acteurs et actrices de nouvelles compétences et ainsi les rendre très compétitifs à l'avenir dans les coproductions internationales.

Il serait intéressant de proposer des formations continues aux postes administratifs pour connaître mieux les besoins et singularités du secteur !

Recommandation 21 Renforcer la structuration des fédérations et associations d'artistes.

Nous proposons de réfléchir à une aide financière aux associations qui fonctionnent en bénévolat. Le soutien permettra aux associations de dégager un petit salaire de valorisation et reconnaissance, pour mieux travailler et continuer à être force de propositions et d'actions concrètes sur le terrain.

Action culturelle internationale

Recommandation 39/40 L'objectif étant de renforcer la position des artistes et institutions culturelles luxembourgeoises sur la scène internationale, Actors soutien cette démarche. Faire un état des lieux des aides existantes au niveau européen serait un atout pour les artistes. Aides et subventions pourraient être reprises dans un portail unique « Guide de l'artiste »

Recommandation 41 : la mise en place d'atelier sectoriels pour l'action culturelle internationale est une bonne idée,

Actors pourrait y participer...

La particularité linguistique et la situation géographique du pays sont tels que les projets transfrontaliers représentent une vraie opportunité professionnelle pour les comédiens. De tels projets devraient être encouragés et développés.

Éducation artistique et culturelle

Recommandations 41,42,43

La coopération entre les institutions scolaires et les artistes est importante et devrait être valorisée (comptabilisation des heures pour le carnet intermittent)

L'état (Ministère de l'éducation) pourrait apporter plus de soutien aux écoles pour engager des comédiens et favoriser une coopération entre les écoles et les artistes dans un but créatif (création de spectacles, ateliers d'écriture ...)

Suivi et évaluation

Recommandation 56 un commissaire de gouvernement au plan de développement culturel

Comme il est dit dans le texte cette solution est à court terme. (A long terme un observatoire...)

Ce commissaire travaillera en étroite collaboration avec les acteurs culturels en organisant des consultations régulières.

Cette collaboration nous semble primordiale dans la mise en œuvre du KEP. Et plus que des consultations sectorielles pourquoi ne pas mettre en place de véritables groupes de travail avec représentation des associations dont Actors

Contact : Sophie Langevin (présidente) sophielangevin93@gmail.com info@actors.lu